



République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Estelle YOUSOUFFA
Députée de MAYOTTE
1^{re} circonscription
Commission des Affaires étrangères
Membre de la Délégation Outre-mer

Paris, le 4 Janvier 2025

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année : je le Succès et la Réussite vous accompagnent dans votre mission !
Pour Mayotte, 2025 sera l'année de la (Re)Construction et je souhaite y travailler sans tarder en vous remerciant pour votre venue dans notre département ainsi que pour le plan Mayotte Debout que vous nous avez présenté. Par la présente lettre, je me fais la messagère des travaux organisés par le Conseil Départemental, l'Association des Maires de Mayotte et les parlementaires le 31 Décembre 2024 à Mamoudzou. Ayant vous-même expliqué qu'il était perfectible, nous vous transmettons ci-dessous les mesures qui nous paraissent indispensables pour avancer ensemble dans le bon sens.

Il est important d'ici saluer la mobilisation exceptionnelle des services de l'Etat à Mayotte, des fonctionnaires des collectivités locales et des renforts venus de tout le pays pour nous aider : nous sommes profondément reconnaissants de la solidarité nationale qui s'exprime en ces moments douloureux. **Le déploiement de l'aide alimentaire et des distributions en eau est un effort nécessaire qui doit augmenter, s'amplifier pour répondre aux besoins vitaux de la totalité de la population : tous les foyers sont actuellement vulnérables** et ont besoin d'aide survivre.

Nous avons face à nous l'extraordinaire chantier de la (Re)Construction de Mayotte : nous ne pouvons pas gâcher cette crise qui nous offre la possibilité de faire renaître notre archipel en réparant les erreurs et les manquements d'hier pour repartir sur des bases saines, cohérentes et ambitieuses. Nous avons besoin de tous pour un effort collectif hors du commun pour que nos 375 km² sortent enfin des multi-crisis qui nous accablent depuis trop longtemps: Chido est celle qui peut nous mettre à terre, nous faisons le vœu que ce soit celle qui mobilisent notre inventivité, notre intelligence et nos talents pour réinventer le territoire. **Les défis sont nombreux mais nous avons le courage et la détermination nécessaires.**

Avant le cyclone, Mayotte était déjà en proie à un sous-développement structurel posant des difficultés majeures dans l'accès à la Santé, l'Education et les services publics qui expliquent les difficultés que nous observons dans la mise en place des aides. Alors que la population fait face à la destruction de notre île et un effondrement de ses revenus, **la rupture d'égalité quant aux prestations et minima sociaux ne peut perdurer et un alignement immédiat** sur les autres départements ultra marins est impératif.

Afin de soulager financièrement les foyers mahorais et de prendre en compte la suspension des services commerciaux normaux, nous vous demandons **l'annulation des factures d'eau, d'électricité et de téléphone de Décembre 2024 à Juin 2025.** Sur la question du réseau d'électricité, nous vous demandons **d'imposer l'enfouissement de tous réseaux électriques** nouveaux par la réglementation et de financer l'enfouissement de tous les réseaux aériens existants mais aussi d'intégrer Electricité de Mayotte au sein du Groupe EDF. Au niveau de l'alimentation en eau potable, nous estimons que **tous les équipements provisoires qui seront amenés sur le territoire pour aider à la production d'eau doivent rester sur le territoire jusqu'à la livraison de la nouvelle usine de dessalement.** Pour accompagner la résilience des foyers, il est indispensable de tous les équiper **en cuves à eau et récupérateurs d'eau de pluie**, y compris par des incitations fiscales via l'Ademe.

Le Logement est la première des urgences. Nous restons dans l'attente des détails de la mise en œuvre très rapide des prêts annoncés pour les familles mahoraises : nous estimons qu'un **taux zéro serait plus approprié et que la mise en place du Fonds Spécial Catastrophe naturelle** annoncée par le Président de la République pour les foyers sans assurance ne saurait attendre. Attentifs au risque de fraude et de détournement de ces conditions particulières mais aussi aux problèmes de cadastre et d'anarchie urbaine préexistants, nous proposons de **conditionner l'accès aux financements par la production d'une attestation d'existence du bien cosignée par le maire et les services de la DEALM ou la DGFIP après enquête sur le terrain et croisement des données satellites.** Nous pourrions ainsi régulariser massivement les titres de propriétés foncières des maisons en dur antérieures au cyclone et inciter les Mahorais à prendre une assurance. Nous souhaitons également que la mission des Architectes et experts du BTP d'urgence soit élargie aux maisons privées pour garantir une reconstruction sûre. Nous réitérons ici notre **refus absolu de faire appel aux bâtiments modulaires pour Mayotte** : le provisoire bricolage permanent était déjà l'usage avant le cyclone (comme à l'hôpital, l'université, nos écoles ou autres bâtiments publics) et il a montré sa fragilité face aux éléments. Notre reconstruction doit être solide et durable. Porter le dispositif FASAAL qui soutient les personnes âgées à la rénovation de leur logement, de 30k€ à 50k€, cofinancé par l'Etat (20k€) et le CD (30K€), sur 3 ans est indispensable.

Par ailleurs, nous constatons que le soutien aux collectivités locales n'est pas mentionné dans votre plan alors qu'elles sont au cœur de la continuité des services publics et de la reconstruction à Mayotte. À cet égard, il est important **d'augmenter la Dotation Globale de Fonctionnement des collectivités de Mayotte** pour leur permettre de répondre aux défis face à elles. Au regard de l'ampleur de destruction des bâtiments publics, des mesures permettant le **travail à distance à temps complet pour les personnels les collectivités locales pour une période d'un an** sont nécessaires. Dans la

droite ligne de nos échanges lors de votre visite et compte tenu de l'ensemble des destructions sur toute l'île et du colossal effort qu'exige la reconstruction, nous vous demandons **d'aligner la dotation pour la Politique de la Ville établie à 8 euros par habitant à Mayotte sur le montant national fixé à 75 €**. Nous souhaitons aussi que toutes les communes de Mayotte soient considérées quartiers prioritaires de la ville, un accompagnement à hauteur de 95% tous les investissements du bloc communal déjà lancés sous forme d'avance de crédits de paiement et de trésorerie, ainsi qu'une aide pour mettre en place des bureaux provisoires pour les collectivités territoriales dont le parc immobilier a été détruit à 70%.

Les mesures relatives à l'Education nous paraissent devoir inclure **des mécanismes et dotations incitant les contractuels et autres employés locaux à reconstruire et rester**. Il va sans dire que la réparation rapide des établissements scolaires ne se limite pas aux classes mais inclut également le reste des bâtiments ainsi que les équipements annexes qui concourent à la scolarité des enfants: équipements périscolaires et sportifs, cantines. Accompagner les étudiants mahorais qui sont dans la précarité, le temps du redressement du département. Activer le **soutien de Ladom dès le Second degré pour tous les élèves mahorais** qui souhaitent (ou doivent partir) dans l'Hexagone. Enfin, nous attendons des réponses claires sur le devenir de notre université à Dombeni.

La violence, les pillages et destruction des bâtiments publics mais aussi des maisons privées sont une catastrophe supplémentaire et nous réitérons notre demande d'un **déploiement massif de l'armée pour protéger la population**. Les mesures annoncées sur la Sécurité nous semblent devoir être complétées par **l'anticipation du retour volontaire des fonctionnaires titulaires Mahorais dans la sécurité (policiers, gendarmes, gardiens pénitenciers)** avec réduction à 18 mois à l'obligation d'exercer en dehors de son département. Nous pensons enfin pertinent d'inclure les policiers municipaux dans les formations à venir pour les gendarmes et policiers auxiliaires annoncés.

Pour la Santé, nous sommes alarmés par votre souhait de continuer à recourir massivement à la Réserve Sanitaire : son aide est précieuse mais ne peut devenir la norme. Notre CHM fonctionne en Plan Blanc depuis plus de 18 mois déjà grâce à la Réserve Sanitaire : il est **capital de titulariser des médecins à Mayotte**, d'aligner le dispositif PADHUE sur les normes nationales pour ne pas achever notre hôpital à cause d'un déséquilibre complet des rémunérations et conditions d'attractivité. Il nous semble urgent de **mettre fin à la fermeture des lits et dispensaires à Mayotte et de rouvrir les centres de soins de proximité**: nos dispensaires sont construits mais vides de soignants alors que notre population est en très mauvaise santé et les moyens de transport limités. La **reconstruction complète du CHM mais aussi le projet de construction du 2^{ème} hôpital à Comboni** doit être lancé dans les plus brefs délais. Enfin, il semble pertinent d'inclure les transports sanitaires dans l'avance de trésorerie pendant 3 mois annoncée.

Nous saluons l'annonce de **Zone Franche Globale et souhaitons qu'elle embrasse les cotisations sociales et les impositions prévues par le code général des impôts pour l'ensemble des activités économiques de notre île**. Nous vous rappelons également la nécessité de proroger le CICE en portant son taux à 20%. En complément de la zone franche, nous vous demandons d'ajouter aux mesures : un Crédit d'impôt sur investissement identique à celui consenti pour la Corse (30%) sur les investissements

réalisés, quel que soit le secteur d'activité. Dans cet esprit, il est nécessaire de fixer une **exonération totale des cotisations sociales pour toutes les entreprises, en attendant la mise en place de la zone franche globale d'activité ainsi que le report des cotisations TNS au 1er janvier 2026**. Les mesures sur l'Agriculture et la pêche doivent inclure la création en urgence de 8 forages agricoles et des aides pour aider nos agriculteurs à se doter de cuves d'eau.

L'opération de reboisement des forêts et de la mangrove, de replantation agricole de l'île est de toute première urgence : nous sommes encore en saison des pluies et ne pouvons manquer cette période cruciale pour la sécurité alimentaire de tous. Nous vous demandons de mobiliser en urgence la coopération internationale avec les pays amis et experts en agricultures que sont Madagascar, l'Inde, le Kenya, le Maroc et Singapour pour nous aider à replanter et fournir des semences et pousses tropicales. Enfin, il est important de faciliter les **conditions d'accès aux assurances, en particulier la décennale, pour les PME mahoraises, pour leur permettre de participer pleinement à la reconstruction de l'île.** Notre tissu économique local doit être pleinement prioritaire pour les chantiers de la (Re)Construction.

Pour les Transports, le Conseil Départemental doit être accompagné pour reconstituer sa flotte de barges indispensables à la continuité territoriale. Il semble opportun d'enfin concrétiser **le blocage des prix des billets d'avion** maintes fois annoncé avec un plafonnement des trajets entre Mayotte, l'Hexagone et la Réunion sur 3 ans (800€ A/R DZA-Paris CDG ; 300€ A/R DZA-St Denis).

Pour la Loi de programmation Mayotte annoncée et l'établissement public que nous appelons de nos vœux, nous souhaitons que ses missions incluent **les grands équipements structurants de l'île comme la construction du nouvel aéroport, des routes nationales, du second établissement hospitalier et la 3ème retenue collinaire.** Pour ces échéances législatives importantes, je vous rappelle **la Proposition de loi de programmation relative au rattrapage, au développement économique, à l'égalité sociale et à la sécurisation de Mayotte, n° 568 , déposé(e) le 19 novembre 2024 à l'Assemblée nationale dont je suis l'auteure** et qui contient de nombreux éléments législatifs répondant toujours aux enjeux de notre île.

Sur la **question migratoire dont on connaît l'extraordinaire magnitude et son effet profondément déstabilisateur sur notre département**, considérant que les systèmes de protection de nos frontières sont détruits et que les arrivées illégales ont repris massivement depuis le cyclone, nous vous demandons des **mesures dérogatoires immédiates d'une durée de 5 ans** pour stopper l'appel d'air. Au regard des destructions empêchant durablement la continuité normale des services publics et de l'incapacité pour notre île à accueillir une population supplémentaire souvent malade et extrêmement pauvre sans risquer l'implosion des infrastructures restantes et une explosion sociale, ni hypothéquer les efforts de la reconstruction par une pression externe supplémentaire ingérable, il nous apparaît urgent de **suspendre la scolarisation obligatoire pour les élèves étrangers, de mettre fin au visa territorialisé, d'engager une opération massive de reconduites à la frontière des étrangers en situation irrégulière et de fixer un moratoire sur l'examen des demandes d'asile, la délivrance et le renouvellement des titres, cartes de séjour et documents de circulation pour étrangers à Mayotte.** Nous vous demandons également la **mise en œuvre immédiate de la circulaire Taubira**

permettant la répartition sur l'ensemble du territoire nationale des Mineurs Non Accompagnés : le Conseil Départemental de Mayotte ni les familles d'accueil ne sont plus en mesure d'assurer leur protection. Si nous ne saluons l'interdiction des bidonvilles ainsi que l'interdiction de vente des tôles annoncée par le préfet, nous souhaitons des mesures plus précises ainsi que **l'allongement du délai de flagrance (actuellement fixé à 96 heures) à une semaine** pour permettre aux équipes municipales de constater et de faire détruire les habitations illégales.

Enfin, nous tenons à souligner notre profond désaccord avec les efforts du Quai d'Orsay pour faciliter l'arrivée d'aide en provenance des Comores : dans le contexte de revendication illégitime de notre île par Moroni, de contestation de Mayotte française, aucun geste n'est neutre ni désintéressé. Les récents propos du Président Azali instrumentalisant le cyclone et cette aide l'attestent. **Nous refusons toute aide matérielle, toute coopération régionale avec les Comores tant que ce pays ne reconnaîtra pas notre choix de rester Français.** Le seul signal de bonne volonté des Comores serait de reprendre ses ressortissants et d'enfin lutter contre l'émigration vers Mayotte.

Je reste, avec l'ensemble des élus de Mayotte, à votre disposition pour échanger et (re)construire ensemble notre département. Nous avons, comme vous, à cœur d'avancer pour servir au mieux nos compatriotes et enfin permettre à Mayotte de briller.

Dans l'attente nouveaux échanges, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Estelle YOUSOUFFA
Députée de Mayotte

Copie : au Président de la République et l'ensemble du Gouvernement, les élus de Mayotte

EMAIL : estelle.youssouffa@assemblee-nationale.fr